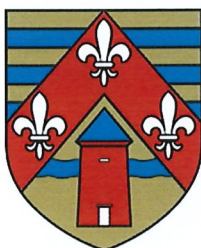


Weiler-la-Tour, le 17 décembre 2021



Avis au public

Publication de règlements communaux

Le règlement-taxe concernant l'utilisation du centre de rencontre « Stiffchen » à Hassel a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 10 novembre 2021.

Le règlement-taxe en question devient obligatoire trois jours francs après la date de la publication mentionnée en haut de page.

La délibération y relative est à la disposition du public à la maison communale où il peut en être pris copie sans déplacement pendant les heures d'ouverture au public.

Pour le Collège échevinal,

le Bourgmestre,

Vincent Reding

le Secrétaire communal, 

Dirk Wezenberg

